



DÉCEMBRE
2009
N°24

La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

INSTRUMENTALISATION

En lançant un débat sur l'identité nationale, le gouvernement se retrouve en fâcheuse position. D'abord, parce que les Français ne sont pas dupes de son objectif, strictement électoraliste. Une preuve ? En Indre-et-Loire, le débat sur le sujet, au lieu de se tenir, comme annoncé, à la préfecture, se fait à l'instigation des parlementaires de la majorité ! Ensuite, parce que l'exploitation que fait le Front national de cette démarche oblige la droite à des contorsions pénibles. Enfin, parce qu'il n'est jamais bon, en démocratie, que le pouvoir se mêle de relire l'histoire nationale.

Quant aux réactions de l'UMP qui ont suivi les résultats du référendum suisse sur les minarets, elles sont hallucinantes, entre X. Bertrand qui a exprimé sa compréhension du résultat et E. Besson qui parle des minarets comme d'un problème d'urbanisme !

La vérité est que la droite est engagée dans une opération de reconquête de l'électorat qui a permis l'élection de N. Sarkozy en 2007, à coups de menton sécuritaires et déclarations insidieuses sur les étrangers. Face à cela, les socialistes n'ont pas à rougir : la gauche est fière des valeurs de la République qui sont au coeur de l'identité française, ils sont attachés au pacte social qui les complète, ils savent que la France a une identité multiple, forgée dans une longue histoire de combats et de conquêtes.

Faire vivre l'identité française, c'est rassembler, en acceptant toute la diversité de leurs origines et de leurs histoires, ceux qui se reconnaissent dans une langue commune, un modèle social partagé, des libertés affirmées et s'imaginent un avenir commun. Décidément, la France mérite mieux que cette médiocre opération d'instrumentalisation politicienne !

Marisol Touraine

1

SOMMAIRE

- * PAGE 1 : L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE
- * PAGE 1 : LA PERLE DU MOIS
- * PAGE 1 : N.SARKOZY EN BANLIEUE : UN AIR DE DÉJÀ VU...
- * PAGE 2 : ISOPARC : POINT SUR LA SITUATION
- * PAGE 2 : BILAN DES SUBVENTIONS 2009 AUX COMMUNES ET ASSOCIATIONS
- * PAGE 3 : ZOOM SUR...LES PROPOSITIONS DE LOIS DU GROUPE SOCIALISTE
- * PAGE 3 : RETOUR SUR LE PLFSS 2010
- * PAGE 4 : NOVEMBRE 2009... RETOUR EN IMAGES
- * PAGE 4 : DÉCEMBRE 2009... LES RENDEZ-VOUS

N.SARKOZY EN BANLIEUE : UN AIR DE DÉJÀ VU...

Les mauvais résultats de B. Hortefeux en matière de sécurité obligent N. Sarkozy à faire croire qu'il reprend ce sujet en main. Mais on ne rattrape pas deux ans et demi d'échec en allant passer deux heures en banlieue parisienne ! Comme si, d'ailleurs, on ne pouvait aller en banlieue que pour parler de sécurité !

Les annonces tous azimuts sur la vidéosurveillance et les moyens nouveaux pour la police sont singulièrement contredites par la réalité sur le terrain. N. Sarkozy évoque une « progression spectaculaire de la sécurité » grâce à la vidéosurveillance, mais son efficacité est relativisée par toutes les études. Quant aux moyens nouveaux, on se demande où ils sont : 2744 emplois de policiers et gendarmes supprimés dans le budget 2010, 11400 en moins d'ici 2013 !

Comme toujours, le Président use d'une méthode qui lui a réussi par le passé, mais la ficelle est un peu grosse cette fois, à quelques mois des élections régionales....

C.L

De Philippe Marini, Sénateur UMP, rapporteur général de la commission des finances, au sujet de la baisse de la TVA :
« C'est une mesure aux effets limités et aux coûts budgétaires disproportionnés ».
Belle reconnaissance par les amis de M. Novelli de ses talents de gestionnaire...!

C.L

LA PERLE
DU MOIS...

ISOPARC : POINT SUR LA SITUATION

Un audit sur Isoparc, la zone d'activités de Monts-Sorigny, a été demandé par le Conseil général et récemment présenté aux membres du comité syndical de Sud Indre Développement. Il est nécessaire de prendre la mesure des implications financières de ce dossier, qui sont lourdes pour le Conseil général évidemment, mais aussi et avant tout pour les habitants de la Touraine car ce sont leurs ressources qui sont sollicitées.

La situation

Isoparc bénéficie d'une position géographique intéressante du fait de sa proximité avec l'A10. La 1^{ère} tranche de **153 ha** accueille déjà des entreprises comme Lidl, Tours enrobés, La Poste ou Cirmad. Seuls **30 %** sont aujourd'hui commercialisés. Si l'attractivité de la zone ne fait pas de doute, le secteur proche de l'autoroute n'a pu être commercialisé en premier dans l'attente du tracé définitif du tracé de la future LGV. Le financement de la zone est assuré 90 % par le Conseil général, alors que le développement économique ne relève pas des compétences obligatoires du département. C'est un cas unique en Indre-et-Loire et même en France.

L'enjeu : commercialiser

Attirer des entreprises locales, mais aussi nationales est aujourd'hui l'enjeu stratégique majeur à relever. La crise rend difficile d'atteindre cet objectif, mais il faut se tenir prêt à saisir les opportunités de la reprise dès qu'elle se dessinera. Bizarrement, personne n'était spécifiquement en charge de la commercialisation jusqu'à aujourd'hui : c'est ce qui doit changer.

L'exigence écologique

La zone Isoparc est le premier parc d'activités en région Centre à intégrer une démarche de développement durable et de qualité du territoire par le biais d'une certification ISO 14001. La mise en place parallèle d'une charte PALME confère aux entreprises qui s'installent une vitrine valorisante pour se distinguer. L'ambition de faire d'Isoparc une zone attractive exemplaire en termes environnemental et écologique demeure, pour favoriser ainsi un développement territorial écologiquement soutenable. C'est pourquoi il convient de rester vigilant sur la qualité des entreprises accueillies, et de leur proposer des cahiers des charges conformes à notre exigence environnementale.

Le pilotage

Aucun désaccord de fond n'est jamais apparu entre le Conseil général et les élus locaux. Il est temps cependant de faire évoluer la place de chacun, tant en termes de financement que de processus de décision. Des discussions sont engagées à cet effet et Marisol Touraine oeuvrera à la recherche du consensus.

C. L

2



CANTON DE MONTBAZON : BILAN SUR LES SUBVENTIONS 2009

ALLOUÉES AUX COMMUNES ET ASSOCIATIONS

Conseillère générale du canton de Montbazou, Marisol Touraine bénéficie annuellement de deux enveloppes financières pour aider les communes et les associations dans leurs projets : le **F.D.A.C.R.** (fonds d'aide aux communes rurales) pour les premières, et le **F.A.L.** (fonds d'animation locale) pour les secondes.

Au titre du **F.D.A.C.R.**, Marisol Touraine a souhaité en 2009 participer aux investissements d'**Artannes-sur-Indre** (remplacement de l'air de jeux de l'école maternelle Guéhéno), **Montbazou** (construction d'une passerelle piétons/cycliste pour franchir l'Indre) et **Pont-de-Ruan** (aménagement de la cour de l'école et de la cantine).

Au titre du **F.A.L.**, **32 associations**, réparties sur les sept communes du canton, ont été aidées en 2009, avec une **moyenne de plus de 430 € par associations**. Ces subventions permettent d'organiser des manifestations culturelles, éducatives, sportives, d'acheter du matériel nécessaire au bon fonctionnement de ces structures (achat de matériel informatique, équipements de sports...).

Ces subventions, équitablement réparties sur le canton, sont essentielles, tant pour les communes que pour les associations. Il convient de demeurer vigilant car la réforme des collectivités territoriales que souhaite mener le Gouvernement veut interdire le financement des associations et de certains projets communaux par le Conseil général. Cela remettrait en cause beaucoup d'activités locales !

C. L

TEMPS FORTS

Beaulieu-lès-Loches

Foire souillarde

Chambray-lès-Tours

Visite des archives départementales

Evres

Rencontre avec les compagnons d'Emmaüs

Joué-lès-Tours

Réunion des réseaux des missions locales

La Celle Guenand

Fête communale

Ligueil

Inauguration du relais d'assistantes maternelles

Loches

*Exposition de l'Atelier d'Agnès
Visite du centre de vaccination grippe A H1N1
Assises des territoires ruraux*

Sepmes

*Visite d'une ferme
« installation solidaire »*

Sorigny

*Soirée théâtre organisée par
« Drôles en scène »*

Tours

*Inauguration de Ferme expo
Réunion publique sur la réforme des collectivités*

Villedieu

Salon créatif « les automnales »

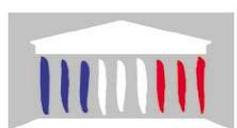
Ligueil

Montbazou

Monts

Villedomain

Sainte-Barbe



ASSEMBLÉE
NATIONALE

La lettre de Marisol Touraine

A l'Assemblée nationale

La lettre de Marisol Touraine

La lettre de Marisol Touraine

La lettre de Marisol Touraine



ZOOM SUR...LES PROPOSITIONS DE LOI DU GROUPE SOCIALISTE

La nouvelle Constitution permet à chaque groupe de défendre régulièrement à l'Assemblée nationale des propositions de lois. C'était le cas du groupe socialiste le 19 novembre dernier. Mais à quoi bon, puisque les députés UMP ne viennent pas, refusent le débat et votent systématiquement « contre » le jour du vote ? On voit qu'il y a loin des grands discours sur les droits du Parlement à la réalité du mépris de la droite à l'égard de l'Assemblée...

Retour sur trois propositions utiles du Parti socialiste :

Droit de finir sa vie dans la dignité

Issue des travaux du groupe de travail sur la fin vie créé il y a quelques mois par les députés socialistes, cette proposition de loi constitue une nette avancée par rapport à la loi Léonetti de 2005, qui légalisait, sous conditions, l'euthanasie passive. Des débats approfondis ont eu lieu entre socialistes et la liberté de vote a été accordée à chacun. J'ai voté pour ce texte car il reconnaît aux malades « *en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable* » la possibilité de recourir à une **assistance médicalisée pour mourir dans la dignité**.

Cela ne remet pas en cause l'exigence de développer les soins palliatifs. Compte tenu des dérives auxquelles peut mener une légalisation de l'aide active à mourir, le texte prévoit un encadrement strict de cette assistance médicalisée ; il ne saurait être question de favoriser l'aide au suicide, pour ma part, en tout cas, je m'y refuse :

- la demande du patient, nécessairement majeur et atteint d'une maladie grave et incurable, devra être débattue par un collège de médecins et à nouveau confirmée par l'intéressé.
- Si le patient n'est pas en état de formuler une demande éclairée et réfléchie, l'assistance médicalisée à mourir ne pourra intervenir qu'en vertu de directives anticipées rédigées par l'intéressé lui-même et transmises à son médecin traitant par une personne de confiance préalablement désignée.

Ainsi encadrée, l'évolution de la législation proposée par les députés socialistes est de nature à répondre aux attentes de ceux qui souhaitent voir leur dignité respectée en toutes circonstances.

Fichiers de police

Adoptée à l'unanimité en commission des lois, cette proposition de loi a néanmoins finalement été rejetée par la droite. Elle redéfinissait le cadre juridique de la création et du fonctionnement des fichiers de police, après les vives oppositions qu'avait suscitées, à l'été 2008, le projet de création du fichier Edvige, finalement abandonné par la majorité. Le texte introduit par les députés socialistes visait **3 objectifs principaux** :

- une plus grande **transparence démocratique** dans la création des fichiers de police : le législateur serait seul compétent pour créer de tels fichiers, et devrait préciser un certain nombre d'informations les concernant (finalités, services responsables, nature et origine des données collectées, durée de conservation de ces données, etc).
- Un meilleur **encadrement des différentes catégories de fichiers de police**, afin que les droits et libertés des citoyens soient mieux protégés : entre autres mesures, le texte met en place un contrôle strict et une limitation du champ d'application des fichiers d'information générale, destinés à succéder aux fichiers des renseignements généraux et au fichier Edvige.
- Un **dialogue approfondi entre la CNIL et les services de police** : le texte prévoyait notamment qu'une procédure de mise en application par étape des fichiers de police serait mise en oeuvre, sous le contrôle de la CNIL.

3

Régulation de la concentration dans le secteur des médias

Ce texte vise à répondre à la situation qui prévaut actuellement en France, où existent des liens étroits entre les pouvoirs publics et certains décideurs privés possédant des intérêts importants à la fois dans des marchés publics et dans le secteur des médias. Afin de garantir la liberté et l'indépendance des groupes intervenant dans le champ médiatique, la proposition de loi vise à **proscrire la possibilité pour tout acteur privé entretenant des relations économiques importantes avec la puissance publique d'éditer un média** (service de radio, de télévision ou titre de presse d'information politique et générale).

TEMPS
FORTS

Vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 / Débat du projet de loi de finances pour 2010 / Début des travaux de la mission d'information parlementaire sur les risques psycho-sociaux / Poursuite des travaux en collaboration avec la fondation Jean Jaurès.

RETOUR EN IMAGES

NOVEMBRE 2009...



07/11

Salon « les automnales »
à Villeperdue



07/11

Inauguration de Ferme
expo à Tours



07/11

Foire souillarde à
Beaulieu-lès-Loches



09/11

Visite des archives départementales
à Chambray-lès-Tours



28/11

Fête communale à
La Celle-Guenand



28/11

Sainte-Barbe du
Val-du-Lys à Monts

4

DÉCEMBRE 2009... LES RENDEZ-VOUS

Congrès du Parti socialiste européen à Prague / Débat d'orientations budgétaires au Conseil général / Convention nationale du Parti socialiste à Tours pour les élections régionales...

L'ÉQUIPE



Jean-Marie Beffara
Député suppléant
Conseiller régional



Benoît Auguste
Assistant parlementaire
à l'Assemblée nationale



Ludivine Antigny
Assistante parlementaire
à Montbazou



Christophe Lugnot
Assistant parlementaire
à Montbazou

Articles de Marisol sur l'actualité, compte-rendus de ses interventions à l'Assemblée nationale, interviews télévisées et radios, articles de presse des visites dans la circonscription, agenda de la semaine...

Retrouvez toute l'actualité de Marisol Touraine sur le blog :

marisoltouraine.typepad.fr

Si vous souhaitez recevoir la lettre par courriel, merci d'adresser vos coordonnées à : marisoltouraine@orange.fr



Loches :

5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00 ;
le mercredi de 09h00 à 12h00 et de
14h00 à 18h00 ;
le samedi de 9h00 à 12h00

Permanences parlementaires :

Montbazou :

1, rue des douves

Horaires d'ouverture :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :
09h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00

Mercredi :

14h00 – 18h00

Saint-Pierre-des-Corps :

5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :

Le mercredi
de 10 h 00 à 12 h 00